FICHE DE RENSEIGNEMENTS

1. Renseignements administratifs

Nom du village : Le Pipiou
Numéro de Siret : 790 574 131 00013
Classement : 4* Tourisme
Superficie du camping : 9 Hectares
Nombre d'emplacements : 356
Numéro d'enregistrement de l'établissement : C40-050634-002
Date de la décision de classement : 14/102024
Adresse : 382 Route des Campings 40160 Parentis en born
N° Tél. : 05 58 78 57 25
Adresse E-mail : qi.reception@siblu.fr
Site Internet : https://siblu.fr/camping/france/cote-atlantique-sud/nouvelle-aquitaine/le-pipiou
Dates d'ouverture aux propriétaires : du 07/03/2026 au 01/11/2026
Dates d'ouverture aux vacanciers : du 04/04/2026 au 27/09/2026
Dates d'ouverture des prestations : du 04/04/2026 au 27/09/2026

Horaire d'arrivée du séjour : 17h
Horaire de départ du séjour : 10h

2. Renseignements généraux

Distance de la plage la plus proche : 0,05 km
Distance de la ville la plus proche : 3,5 km
Distance de la gare SNCF la plus proche : 14 km
Distance de la gare routière la plus proche : 9 km
Distance de l'aéroport le plus proche : 77 km
Distance du magasin d'alimentation le plus proche : 2,6 km

3. Environnement du village

Caractéristiques locales remarquables : en bordure du lac
Inconvénients éventuels liés au voisinage : en fonction du vent, la musique des autres campings.

4. Equipements communs situés sur le camping

Lave-linge : oui, 6€
Sèche-linge : oui, 4€
Salle de repassage : non
Piscine : oui et spa
Aire de jeux pour les enfants : oui
Autre équipement : Babyfoot, fitness en plein air

5. Descriptif de l'hébergement loué (pour les vacanciers)

Les informations relatives au type d'hébergement et le descriptif de l'intérieur sont en fonction de chaque réservation et ces informations sont librement accessibles.

6. Prix et modalités des locations (pour les vacanciers)

Prix des locations proposées : https://siblu.fr/camping/france/cote-atlantique-sud/nouvelle-aquitaine/le-pipiou
Montant de la taxe de séjour : Forfait
Montant des arrhes et conditions de règlement : Montant des arrhes (cf paragraphe ci-dessous), le paiement peut être réalisé en chèque, carte bancaire (paiement à distance possible), ANCV.
Réservation intervenant plus de 120 jours (4 mois) avant le début du séjour
Toute réservation doit être accompagnée d'un versement, à titre d'arrhes, égal à 40% du montant des prestations réservées. Le solde doit être payé au plus tard 28 jours avant le début du séjour. Attention, les séjours de 100€ (cent euros) ou moins doivent être payés en intégralité au moment de la réservation. Ces arrhes ne sont encaissées par siblu France qu'en cas d'acceptation de la demande de réservation. A défaut d'acceptation, les arrhes seront intégralement retournées au client dans les meilleures conditions.
Réservation intervenant moins de 28 jours (4 semaines) avant le début du séjour
Toute demande de réservation d'un séjour intervenant moins de 28 jours (4 semaines) avant le début du séjour entraîne l'exigibilité immédiate de l'intégralité du prix de la réservation.
Frais de réservation : 15€
Possibilité d'assurance annulation et son coût : Siblu propose une assurance annulation auprès du cabinet Gritchen Affinity et Mutuaide Assistance, qui doit être souscrite au moment du paiement de l'acompte. Elle est proposée en haute saison au prix de 6% du montant total de la réservation et en basse saison au prix forfaitaire de 29€. Cette assurance comprend le remboursement des frais de séjour déjà versés, mais n'inclut pas le coût de l'assurance ni les frais de dossier de réservation auprès de Siblu.
La franchise est de 15€ par location assurée.
Toutes les informations sont disponibles sur simple demande aux coordonnées données dans les renseignements administratifs (1°) ou dans les conditions générales de vente disponibles sur : http://www.siblu.fr/cgv
Restrictions diverses :
- Piscine : le port des tee-shirts est interdit dans nos piscines de même que les bouées ou jeux aquatiques encombrants. Le port de toute combinaison est autorisé dès lors qu'elle respecte les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur (combinaison de natation, burkini, etc.). Pour des raisons de sécurité, l'équipe de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne respectant pas ces consignes.
- Animaux domestiques : les locataires ainsi que les propriétaires de mobil home ont le droit d'être accompagnés de leurs animaux domestiques tenus en laisse sous certaines conditions (classification de la race du chien).
- Les mobil homes sont non-fumeurs.
- Clubs enfants : les clubs enfants ne sont pas des garderies. Les enfants restent sous la responsabilité des parents : ils doivent rester sur le village et être joignables à tout moment.

7. Prix des prestations annexes à la location et des autres prestations

Eau : Compris dans le prix de l'hébergement
Electricité : Compris dans le prix de l'hébergement
Gaz : Compris dans le prix de l'hébergement
Prestations annexes comprises dans le prix de base de la location :
Le tarif arrêté lors de la réservation comprend exclusivement :
- la location de l'hébergement ou de l'emplacement.
- les consommations d'eau, de gaz (sauf village caravaning) et d'électricité.
- le Fun Pass pour les personnes séjournant conformément à la réservation effectuée donne l'accès à la piscine, aux animations et activités sportives proposés par notre équipe d'animation et clubs enfants sans supplément sur le village Siblu choisi.
- les éventuelles options lors de la réservation - la taxe de séjour.
Prestations annexes non comprises dans le prix de la location :
Le tarif arrêté lors de la réservation ne comprend pas notamment :
- les prestations ou services autres que ceux décrits au paragraphe 2.10.1 ci-dessus ;
- les suppléments liés à des activités optionnelles payantes ;
- le ménage en cours et fin de séjour ;
- le linge de lit et le linge de toilette ;
- les équipements pour bébé ;
- les repas et boissons ; - les frais de dossier
Supplément pour un 2nd véhicule ou une remorque : 5€ selon disponibilité